



SOLIDAIRES groupe RATP
144 boulevard de la Villette 75019 Paris
Tel : 06 18 86 48 79 - Fax : 01 43 67 62 14
www.solidaires-grouperatp.org

20 NOVEMBRE 2017

VIOLENCES SEXISTES : notre corps n'est pas un objet !

Une mobilisation sans précédent a eu lieu ces dernières semaines sur les réseaux sociaux contre l'une des formes du sexisme : le harcèlement sexuel. Les prédateurs restent trop nombreux à considérer que le corps des femmes est leur objet, qu'un « non » à leurs « avances » signifie en fait un « oui », qu'elles n'avaient pas à s'habiller comme ça ... pour en rester à des exemples que l'on entend encore trop souvent !

Pour Solidaires, le travail contre les violences sexistes est associé à notre engagement féministe. Au-delà de la défense des salariées victimes de ces agressions et harcèlements, notre engagement se comprend comme le refus de cette tolérance sociale qui va des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes aux agressions sexistes, et sexuelles. Pour contrer ce qui relève d'une société encore sous domination masculine, il est indispensable d'agir dans tous les espaces sociaux : famille, école, travail, culture, médias ... en développant une éducation non sexiste dès la petite enfance, en interdisant les publicités et autres supports de communication véhiculant des messages sexistes, en appliquant les lois déjà existantes et en les faisant connaître partout !

**Contre les violences
faites aux femmes**

**on peut
AGIR
syndicalement**

Solidaires
Union
syndicale

Le 25 novembre, femmes et hommes, manifestons pour enfin en finir avec les violences patriarcales contre les femmes !

Il est temps que la société prenne la mesure des violences subies par les femmes du fait du système patriarcal et pour le maintenir. Arrêter les violences ne peut se faire sans un changement global des rapports entre les femmes et les hommes. Cela suppose une volonté de mener une politique publique contre les violences faites aux femmes, de grande ampleur. Cela exige un budget conséquent alloué au secrétariat d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes. Les subventions aux associations, qui remplissent des missions de service public, doivent être pérennisées et augmentées. Leurs emplois doivent pouvoir être conservés car elles pâtissent en premier lieu de la suppression des contrats aidés. Nous demandons une loi-cadre contre les violences et le sexisme, qui inclut :

- l'application des lois existantes, le renforcement de l'arsenal juridique, la fin de l'impunité et la protection des victimes ;
- la prévention et l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge, au respect et à la vie affective et sexuelle ;
- la formation des professionnel.le.s aux violences sexuelles et sexistes.